



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2025

Le 21 novembre 2025 à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 04 novembre 2025, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Françoise FAUCHON-VERDIER, Maire.

- En présence de Mesdames et Messieurs BLAIN Jean-Marie, BOURGOGNON Alain, FAYARD Bertrand, GALLAND Bernard, GEORGES Hélène, LACHAISE Stéphanie et MOREAU Jean-Louis.

Absents :

- Monsieur JACQUELIN Bernard ayant donné pouvoir à FAUCHON VERDIER Françoise
- Monsieur JOURMARD Philippe ayant donné pouvoir à GALLAND Bernard
- Monsieur De CHAUDENAY Stanislas

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 8

Nombre de votants à l'ouverture de la séance : 10

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection à main levée du secrétaire de séance. Monsieur BOURGOGNON Alain a été élu à l'unanimité secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Décision modificative
- Devis pour remplacement d'un poteau incendie par une bouche incendie
- Aide financière pour participation au TIEA
- Subvention aux établissements scolaires

Approbation du procès-verbal du 3 octobre 2025

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 3 octobre 2025 est adopté à l'unanimité.

2025 2111 029	Décision modificative
---------------	-----------------------

Madame le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de faire une demande de décision modificative auprès de Monsieur le Préfet aux comptes ci-dessous :

Compte 673 : - 1153,13 €

Compte 681 : + 1153,13 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ADOPTE à l'unanimité** le rapport.

2025 2111 030

Devis pour remplacement bouche à incendie

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire de remplacer le poteau à incendie situé devant la mairie car celui-ci n'est plus en état. Après avoir contacter la SAUR, la société a fait un devis pour le remplacer par une bouche à incendie.

Elle présente le devis de SAUR : 3 540 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le devis

2025 2111 031

Aide financière pour participation au TIEA

Le Conseil Municipal est saisi d'une demande de participation financière d'une élève du lycée agricole Naturapolis de Châteauroux afin de participer au Trophée Internationale de l'Enseignement Agricole dans le but de représenter son lycée au Salon de l'Agriculture de Paris 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **DONNE** son accord pour attribuer la somme de 200 €

2025 2111 032

Subvention aux établissements de formations

Le Conseil Municipal est saisi d'une demande de subvention de la part d'un établissement de formation où est inscrit un jeune de la commune

- La MFR du Lochois

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **DONNE** son accord pour attribuer la somme de 80 € à chacun des établissements.

Questions diverses

- Le conseil municipal indique que la mise à disposition de la salle des fêtes aux listes se présentant aux élections sera gratuite.
- Madame le Maire montre au conseil municipal la proposition du chemin de randonnée sur la commune et le conseil accepte.
- La participation financière aux voyages scolaires est évoquée et la mairie va se renseigner auprès des établissements scolaires.

Madame le Maire lève la séance à 20h30.

Le Maire,

Françoise FAUCHON-VERDIER



Le secrétaire de séance

Alain BOURGOGNON